

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS n° 4 du 26 avril 2019



Evaluation des dégâts de gel et stades

Au bénéfice de la hausse significative des températures de cette dernière semaine, les inflorescences ont bien évolué. Les boutons floraux qui restaient agglomérés se sont enfin révélés.

Le potentiel floral est maintenant entièrement visible dans toutes les parcelles (même en situation tardive, tous les boutons sont bien dégagés).

La fin de floraison bénéficie d'une météorologie plus propice que le début.

Les dégâts du gel des nuits du 12 au 14 avril étaient bien visibles fin de semaine dernière. Ils ont été évalués à ce moment-là, dans les secteurs déterminants en volume, entre 5 et 30 % de pertes des fleurs et boutons dégagés.

Lors des observations faites hier, les fleurs et boutons gelés étant tombés et l'ensemble des fleurs ou boutons étant visibles, il s'avère que la grande majorité des parcelles visitées conservent un potentiel pour le moment correct.

Cependant, les gels et conditions très froides en début de floraison ont pu avoir des conséquences sur les fécondations des fleurs encore accrochées et ce n'est qu'une fois la nouaison faite et la coulure passée que les résultats seront mesurables.

Noir de bourgogne : entre F2 et F3

Royal de Naples, Blackdown, Andéga : entre F3 et I1



Fleurs gelées 5 j après le gel du 14 avril

Chenilles

Les chenilles ont évolué en taille mais pas en nombre. Cela confirme que c'est bien au stade F1 que le diagnostic de risque est le plus pertinent.

Elles ne sont pas encore à la veille des métamorphoses mais elles quittent souvent les inflorescences et se nourrissent maintenant aussi de feuilles.

Parmi les parcelles du réseau, des interventions adaptées ont été réalisées dans les plus attaquées. Pour les autres, le pic du risque est passé et le taux de présence est faible.



Puceron vert

Peu d'évolution du nombre de pousses occupées. Les colonies ont en revanche progressé en intensité. Les auxiliaires (larves de syrpe, coccinelles) commencent à réguler la pression. Cette situation devrait se stabiliser ainsi avant l'apparition des individus ailés, signal de la fin du risque.

Cécidomyie

C'est le bon moment pour juger de l'intensité de l'attaque des larves de 1^{ère} génération : nécroses des 1^{ères} feuilles infestées, larves blanches dans les dernières (voir même quasiment plus de larves au sud de la région).

Une présence de symptômes est possible dans les parcelles en production, sans importante conséquence. En revanche, sur les rangs en repousse après broyage, l'intensité peut être très élevée laissant présager d'importants freins à la pousse par les larves de 2^{ème} puis de 3^{ème} génération.

Anthraxnose

Les projections mesurées à Beaune ont été intenses lors des pluies de cette semaine. De plus, les flux de Sud ou d'Ouest majoritaires et les averses fréquentes annoncés dans les prévisions sont des conditions très propices au maintien de l'hygrométrie et donc aux contaminations. Le risque d'infection est élevé.

Côté symptômes, la situation reste très saine pour le moment, les petits points noirs visibles dans quelques parcelles restent rares. Les 1^{ères} projections en début de mois n'ont semblé pas être contaminatrices.



Petite tache d'anthraxnose

Oïdium

Pas de symptôme observé lors de la prospection pour ce bulletin mais le risque d'apparition débute en parcelles précoces et sensibles.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement